



SÉANCE ORDINAIRE
Lundi le 5 août 2024
19h00

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023**
- 4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 5. ADMINISTRATION**
 - 5.1. PG Solutions - Licence Télétransmission - Taxation (SIPC et retraits directs)
 - 5.2. DBR informatique – Mise à niveau de la sécurité et outils informatiques
 - 5.3. Gestion des archives – Offre de service
- 6. FINANCES**
 - 6.1. Approbation des comptes et transferts
 - 6.2. Rapport des dépenses autorisées
 - 6.3. Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2023
 - 6.4. Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2023
- 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 8. HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 8.1. Entente intermunicipale de délégation de compétences et de services pour les matières recyclables sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi – Approbation et autorisation de signature
- 9. AMÉNAGEMENT URBANISME & DÉVELOPPEMENT**
 - 9.1. Assemblée publique de consultation – Projets de règlements N° 378-2024 modifiant le plan d'urbanisme N° 233, N° 379-2024 modifiant le règlement de zonage N° 234, N° 380-2024 modifiant le règlement de construction N° 236 et N° 381-2024 modifiant le règlement relatif à l'émission des permis et certificats N° 238
 - 9.2. Assemblée publique de consultation – Règlement N° 382-2024 relatif à la démolition d'immeubles
 - 9.3. Demande d'approbation de PIIA – 11, rue Thibault Nord
 - 9.4. Rapport du responsable de l'urbanisme et inspecteur municipal
 - 9.5. Règlement N° 378-2024 modifiant le plan d'urbanisme N° 233 afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement pour rendre effectives les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine et aux territoires incompatibles à l'activité minière (TIAM) – Adoption
 - 9.6. Règlement N° 379-2024 modifiant le règlement de zonage N° 234 afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement pour rendre effectives les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine et aux territoires incompatibles à l'activité minière (TIAM) – Adoption
 - 9.7. Règlement N° 380-2024 modifiant le règlement de construction N° 236 afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement pour rendre effectives les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine – Adoption
 - 9.8. Règlement N° 381-2024 modifiant le règlement relatif à l'émission des permis et certificats N° 238 afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement

pour rendre effectives les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine - Adoption

9.9. Règlement N° 382-2024 relatif à la démolition d'immeubles – Adoption

10. VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS

11. LOISIRS, CULTURE ET PATRIMOINE

11.1. Protocole d'entente dans le cadre de l'aide à des projets locaux de vitalisation du volet 4 du fonds régions et ruralité - Modifications

12. VARIA

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE